

École
Pratique
des
Hautes
Études



UNIVERSITÉ PARIS
SCIENCES & LETTRES

Expérimentation animale et méthodes alternatives

Niveau concepteur de projet

Expérimentation animale et méthodes alternatives

Cette formation permet d'obtenir une autorisation d'expérimenter sur les animaux de niveau concepteur de projets, nécessaire à toute personne chargée de la conception des procédures (Directive européenne 2010/63/EU).

#PRÉSENTATION

L'objectif de cette formation est d'acquérir les connaissances minimales relatives aux animaux, à la protection animale et aux méthodes substitutives, à la législation, au fonctionnement d'une animalerie, aux modèles expérimentaux et aux techniques d'expérimentation animale. Ceci pour être à même de concevoir des expériences pertinentes et efficaces respectant les animaux.

Cette formation a reçu l'agrément du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation le 8 février 2022 (N° R 21-UB EPHE-F1-11).

Accessible en formation continue uniquement.

Les stagiaires reçoivent une attestation de réussite à la formation de niveau concepteur de projet après validation de l'examen final.

École Pratique des Hautes Études – PSL

Les Patios Saint-Jacques, 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris
+33 (0)1 53 63 61 20 / formation.continue@ephe.psl.eu

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi :
9h30-12h et 13h-17h30

Retrouvez toutes les informations sur le site
EPHE-PSL.eu / rubrique formations

#ADMISSIONS

Cette formation s'adresse aux personnes réalisant des expériences avec les principales espèces mammifères utilisées au laboratoire en ciblant particulièrement les rongeurs et lapins.



Pré-requis : pratiquer l'expérimentation animale.

Elle est ouverte à toutes personnes titulaires d'un Bac+5 en biologie ou équivalent, mais également aux personnes ayant validé 2 ans d'études supérieures en biologie et faisant état d'une expérience professionnelle de 5 ans en expérimentation animale.



Pour s'inscrire, merci de **contacter la Responsable de la formation.**

#PROGRAMME

La formation est **approuvée par la Commission Nationale pour la Protection des Animaux utilisés à des fins scientifiques** (CNEA) : elle respecte un dossier d'enregistrement définissant la durée, les thèmes abordés, les intervenants et les modalités.



La formation a lieu du 22/06/2026 au 03/07/2026 à l'Université de Bourgogne Europe (Dijon).

Le programme et le planning détaillés sont précisés chaque année à l'ouverture des inscriptions.

Moyens pédagogiques et partenariats

La formation est assurée par des professionnels de l'expérimentation animale tels que des vétérinaires, des responsables d'animalerie, des ingénieurs, des chercheurs (CNRS, INSERM, secteur privé) et enseignants-chercheurs de l'EPHE – PSL ou d'autres établissements.

L'assiduité à la totalité de la formation est obligatoire.



CONTACT : pour adresser votre candidature ou pour toute question pédagogique, contactez la **Responsable de la formation.** Pour toute question concernant les modalités, contactez la **Direction de la formation continue.**